

REPUBLIQUE RWANDAISE



Kigali, le 24 JAN. 1973

N° 22I/08/08I/168/73

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DU  
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

A traiter par *Jant*  
Date entrée : 24 JAN 1973  
No Classement : 581

60-10

Réf. N° :

Annexe :

Objet :

Monsieur le Ministre des Finances  
KIGALI

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que bientôt nous recevrons du PAM une aide alimentaire de 1283 tonnes de vivres d'une valeur de 39.000.000 Frs à titre d'assistance d'urgence aux populations rwandaises victimes de la disette.

Aussi pour me permettre de couvrir le paiement des frais de manutention d'entreposage et de distribution; je vous demanderais de bien vouloir m'accorder à l'article Secours Divers un crédit de 1.500.000 Frs; réparti comme suit: 384.900 Frs pour l'entreposage aux Magerwa, 390.000 Frs pour 1% ad valorem et 725.100 Frs pour le transport de Kigali aux différents centres bénéficiaires.

LE MINISTRE DE LA FAMILLE ET DU  
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
Athanase SHIRAMAKA

Copie pour information à :  
Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI

Monsieur le Secrétaire d'Etat  
au Plan National de Développement  
KIGALI